



TERMES DE REFERENCES DE LA FORMATION

**FORMATION DE 70 CADRES DE
L'OISSU EN MANAGEMENT
D'UNE DELEGATION OISSU**

10 au 13 septembre 2013

INJS, Abidjan

OCCUPONS L'ESPACE !

I - CONTEXTE

Etablissement Public National à caractère administratif, l'Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU) a pour mission la gestion du sport scolaire et universitaire. Dans ce cadre, il doit vulgariser la pratique sportive au niveau scolaire et universitaire d'une part, et d'autre part aider à l'émergence de talents sportifs pour animer le sport d'élite en CI.

Passés les années de gloire, l'OISSU depuis les années 1990 a perdu de sa superbe et peine à réaliser les objectifs qui lui sont assignés. En effet on assiste depuis quelques années à la désaffection des compétitions et à une baisse de l'engouement populaire pour les activités. Face à cette situation, les différentes équipes dirigeantes ont tenté avec plus ou moins de succès de relancer la machine. Mais force est de constater que les résultats sont encore en deçà des espérances.

Depuis 2012, la nouvelle équipe dirigeante a choisi entre autres options stratégiques de remobiliser autour de l'OISSU, les partenaires de l'école et du mouvement sportif. Si cette tâche incombe en premier chef au Top Management de l'OISSU, les personnels notamment délégués départementaux et régionaux doivent eux aussi jouer un rôle déterminant au niveau local. Par ailleurs il a été identifié des insuffisances dans la gestion financière des ressources mises à la disposition des différents délégués. D'où initiative de renforcer les capacités des personnels de l'OISSU pour l'exercice 2012-2013. C'est qu'en effet il n'y a de projet et d'organisation que d'hommes compétents.

Cependant, si le bon sens est la chose la mieux partagée, la compétence, elle, est l'aboutissement d'une combinaison de processus parmi lesquels la formation joue un rôle prépondérant. L'écueil ici consistant à identifier les besoins pertinents en matière de formation pour soutenir les objectifs de développement de compétences et donc de développement de l'organisation. L'OISSU a sacrifié à l'exercice en deux phases. La première a consisté au mois d'août 2012, à travers un questionnaire soumis à une quarantaine de Délégués d'identifier les besoins de formation. La deuxième phase a consisté à des échanges avec le top management de l'OISSU afin de noter les dysfonctionnements constatés dans la gestion des délégations OISSU. L'analyse croisée des informations recueillies au cours de ces deux (2) phases, a permis

l'élaboration d'un projet de formation sous le titre évocateur : «**Management d'une délégation OISSU**».

La formation se déroulera du 10 au 12 septembre 2013 à l'IN JS d'Abidjan.

II - OBJECTIFS DU PLAN DE FORMATION

Le projet de formation vise à renforcer les capacités des personnels de l'OISSU afin de soutenir les objectifs stratégiques de l'organisation.

III – DATE ET LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroulera du 10 au 12 septembre 2013 à l'INJS d'Abidjan. Les sessions débuteront à 8H30 et prendront fin à 17H chaque jour. Une pause café et une pause déjeuner sera offerte quotidiennement aux participants.

IV - PARTICIPANTS

Soixante dix (70) personnes hommes et femmes issues des délégations régionales et départementales de l'OISSU, ainsi que de la Direction Générale prendront part à la formation.

V – MODULES DE FORMATION

5.1 Processus de management stratégique (1/2 journée)

Le module vise à donner aux participants, les moyens de procéder à une analyse interne et externe de leur environnement de travail afin de planifier au mieux les actions pour un meilleur rayonnement de leur service/délégation OISSU. Le Module sera animé par M. Ousmane GBANE, Manager du cabinet BEC. Le contenu de la formation portera sur :

- Rappel sur la définition des concepts Management et Stratégie
- Analyse stratégique d'une organisation
- Planification stratégique des activités
- Planification opérationnelle

5.2 Finance publique (1 journée)

Le module est initié en réponse aux difficultés constatées dans la production de factures et dans les engagements des dépenses. La conduite du module alliera un volet théorique animé par le formateur principal et un volet pratique fait d'exemples des erreurs relevées sur le terrain par le Contrôleur Budgétaire, l'Agent Comptable et le DAAF. Le Module sera conduit par un consultant principal M. DIAI Jean Baptiste, Administrateur des services financiers. Trois autres consultants participeront à l'animation à travers l'animation des cas pratiques (Le S/DAF, Le Contrôleur Budgétaire, L'Agent comptable de l'OISSU). Le contenu de la formation portera sur les éléments ci-dessous :

- Lecture et analyse d'un budget (emphasis sur chapitre divers et matériels)
- Différents acteurs et leurs rôles dans la mise en œuvre et l'exécution d'un budget
- Principe de fonctionnement d'un poste comptable ou d'une régie d'avances de l'Etat
- Engagement d'une dépense publique et différentes erreurs constatées (Théorique et Cas Pratiques)
- Pièces justificatives d'une dépense et erreurs constatée (Théorique et Cas pratiques)
- Le paiement des missions et les exigences de la feuille de mission (théorique et Cas Pratique)

5.3 Elaboration des documents d'information interne (3/4 journée)

Le module vise à renforcer les capacités des participants en élaboration de documents d'information interne. La qualité des documents administratifs est le premier élément d'appréciation que les usagers et les différentes autorités ont pour juger de la qualité des services administratifs. Ils respectent un ensemble de règles dans leur élaboration. Le Module sera animé par M. Yamoua Camille, Administrateur Civil. Le contenu du module s'articulera autour des points suivants :

- Compte rendu
- Rapport d'activités

- Rappel sur la lettre administrative, la note de service et la note d'information

5.4 Organisation du mouvement sportif scolaire et universitaire (1/2 journée)

Le module a pour objectif de renforcer les capacités des participants sur l'organisation du mouvement sportif scolaire et universitaire. Il permettra de dessiner le rôle et les missions assignées à chaque entité dans le développement du mouvement sportif scolaire. Par ailleurs, il indiquera clairement les objectifs attendus en termes de mobilisations des différents acteurs. Le module sera animé par M. Koné M. Souleymane DG de l'OISSU qui sera assisté par M. Yao Sous Directeur de l'OISSU. Le contenu portera donc principalement sur les points suivants :

- Associations d'établissements et leur gestion
- Fédérations et Confédérations scolaires et universitaires et leur fonctionnement
- Rôle du Délégué OISSU dans le fonctionnement des associations d'établissement et les fédérations sportives scolaires et universitaires.

5.5 Partages des best practices ou des meilleures expériences de terrains (1/2 Journée)

Ce module très pratique sera coanimé par M. Sangaré de la DR Gagnoa et M. Diby Pascal le DR Abidjan Sud pour les deux premiers points. Le troisième point sera animé Par M. Ouattara S/DAF de l'OISSU.

- Organisation pratique des compétitions OISSU (1-Activités avant les jeux ; 2-Activités spécifiques de recherche de partenaires, 3-Activités de conduite des jeux, 4-Activités après les jeux, 5-Difficultés à prévoir ou qui se poseront 6-Leçons à tirer et conseils à donner)
- Administration d'une délégation (1-Présentation type d'un courrier, 2-Suivi des courriers, 3-Outils de gestions du matériel, 4-Difficultés rencontrés dans la gestion du matériel, 5-Leçons à tirer)
- Identification des besoins spécifiques des Délégués Régionaux en termes d'équipements, de personnels, etc.

VI – ORGANISATION DES ACTIONS DE FORMATION

La formation est organisée par le Ministère des Sport et Loisirs, précisément par la Direction Générale de l'OISSU en collaboration avec le cabinet Conseil BEC (Bureau d'Etudes et Conseil). Un cahier des charges qui accompagnera la convention de formation situera les responsabilités des deux (2) parties dans le cadre de la mise en œuvre du projet de formation.

VII – FORMATEURS

La formation sera animée par un pool de formateurs issus du Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et Loisirs et du cabinet BEC. Ce sont :

- Koné M. Souleymane, DG de l'OISSU
- M. Yao S/D de l'OISSU
- M. Ouattara, S/DAF de l'OISSU
- Agent Comptable de l'OISSU
- **Le Contrôleur Budgétaire de l'OISSU**
- M. Yamoua, Administrateur Civil
- M. DIAI Jean Baptiste, Administrateur des services financiers
- M. Ousmane Gbané, Manager du Cabinet BEC

VIII - EVALUATION DU PROJET DE FORMATION

Le suivi et l'évaluation du projet sera assuré par l'OISSU. Elle se fera sous forme de missions de supervision et de coaching. Ces missions seront confiées aux agents de la Direction Générale ayant participé aux séminaires. Ils seront appuyés dans leurs tâches dans les 6 mois suivant la formation par les Experts du cabinet BEC.

Les formations seront sanctionnées par un rapport qui sera rédigé par les consultants formateurs au plus tard deux semaines après les séminaires.

Par ailleurs un rapport d'évaluation des effets de la formation sera élaboré et transmis à l'OISSU, six (6) mois après la dernière action de formation.

IX – EMPLOI DU TEMPS DE LA FORMATION

HORAIRES	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12	Vend 13
8H30 – 10H30	Cérémonie d'ouverture (mot introductif du DG) Bilan de la saison et perspectives (Yao Edouard) Organisation du mouvement sportif scolaire et universitaire (DG OISSU)	Finance Publique (DJB)	Processus de management stratégique (OG)	Partage des best Practices (DR Gagnoa et DR Abj Sud) Analyse besoins fonctionnement des délégations OISSU (S/DAF) Evaluation atelier Clôture atelier
10H30 – 10H45	PAUSE CAFE	PAUSE CAFE	PAUSE CAFE	
10H45 – 12H30	Organisation du mouvement sportif scolaire et universitaire (DG OISSU)	Finance Publique et gestion financière d'une délégation OISSU (DJB/DAAF/CB/AC)	Processus de management stratégique (OG)	Partage des best Practices (DR Gagnoa et DR Abj Sud) Analyse besoins fonctionnement des délégations OISSU (S/DAF) Evaluation atelier Clôture atelier
12H30 – 14H	DEJEUNER	DEJEUNER	DEJEUNER	
14H30 – 17H30	Elaboration des documents de communication interne (M. Yamoua)	Finance Publique et gestion d'une délégation OISSU (DJB/DAAF/CB/AC)	La réglementation des compétitions et les questions sur la fraude (Gballou)	